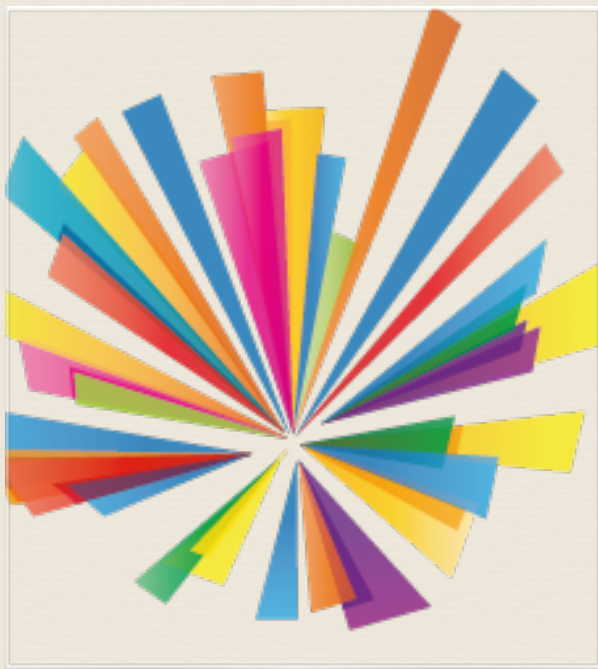


VENDREDI 27 MARS
LE PRÉCÉDENT EN
DROIT INTERNATIONAL
DEVANT LES
JURIDICTIONS
INTERNATIONALES



Demi-journée d'études
organisée par le
Bureau des Jeunes Chercheurs
de la SFDI



Présidence : Patrick Jacob

14h - Allocution d'accueil

14h10

V. Bélier (Rennes 1), La Cour internationale de Justice et le précédent judiciaire : *Stare decisis* et *non quia movere...* ou presque

14h30

Y. Khier (Aix-Marseille), L'utilisation du précédent par la Cour internationale de Justice : un produit à manipuler avec précaution !

14h50

A. Palanco (Montpellier), La Cour Européenne des Droits de l'Homme et la règle *stare decisis*

Débats et pause

15h40

S. Jamal (Paris II), La place du précédent en droit international pénal

16h10

N. Ehme (Poitiers), La justiciabilité des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies : l'affaire Tadic revisitée par l'affaire Ayyash

16h40 - Débats



UNIVERSITÉ
PARIS-SUD XI



Salle Jean Gaudemet

Faculté Jean Monnet
Droit, Economie, Gestion
54 Boulevard Desgranges
92330 SCEAUX

Accès depuis le RER B
Station : ROBINSON

INSCRIPTION SOUHAITÉE.

RENSEIGNEMENTS,
INSCRIPTIONS:
JEUNES.CHERCHEURS@SFDI.ORG

Sfdi Bureau
des jeunes chercheurs